

Public concerné

- Etudiant ou alternant en poursuite d'études
- Salarié
- Demandeur d'emploi
- Poursuite après une formation professionnelle

Prérequis

CAP :

- Electricien

BAC Pro :

- MSPC (Maintenance)
- MELEC (Electricité)

Titre Professionnels ou CQPM :

- TMI (Technicien Maintenance)
- OMI (Opérateur Maintenance)

- Sur étude de dossier pour tout autre parcours

Modalités d'admission / Inscription

- Etude de dossier et / ou entretien
- Signature d'un contrat d'apprentissage / Contrat de professionnalisation / Pro-A / CPF avec une entreprise

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exercices théoriques et pratiques
- Salles de formation équipées de vidéoprojecteurs et de matériel informatique
- Plateaux techniques conçus pour mettre les apprenants en situation réelle afin de les initier à leurs futurs métiers dans des conditions optimales

Equipe pédagogique

- Formateurs professionnels expérimentés
- Formateurs d'enseignement général

OBJECTIFS

Le technicien d'équipement et d'exploitation en électricité réalise des opérations d'équipement, de vérification, de mise en service, de contrôles qualité, de maintenance et de modification d'installation électrique principalement dans des bâtiments tertiaires et industriels. Sensible aux évolutions croissantes de la technicité dans l'emploi et aux exigences toujours plus fortes des clients, le technicien effectue des travaux courants, variés et diversifiés. Il maîtrise la résolution de problème et est responsable du travail fourni.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Au sein d'une entreprise industrielle le Technicien d'Équipement et d'Exploitation en Électricité est capable, à l'issue de sa formation de :

Bloc 1 : Procéder à l'équipement d'une installation électrique

Equiper un bâtiment de ses réseaux d'énergie et de ses équipements en courants forts

Equiper un bâtiment de ses réseaux de communication et de ses équipements en courants faibles

Equiper un bâtiment de solutions en matière d'efficacité énergétique

Equiper un système de contrôle-commande industriel

Bloc 2 : Procéder aux autocontrôles, à la mise en service, aux contrôles qualité et à la maintenance d'une installation électrique

Procéder aux autocontrôles et à la maintenance d'une installation électrique basse tension

Procéder à l'analyse qualité d'un réseau de distribution électrique basse tension lors d'un bilan énergétique ou de maintenance de l'installation

Procéder à la mise en service et à la maintenance des équipements et des matériels électriques communicants ou connectés dans un bâtiment

Procéder à la mise en service et à la maintenance d'un système de contrôle-commande industriel

Bloc 3 : Déterminer les matériels électriques lors de modification ou d'optimisation d'une installation électrique

Déterminer les matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau d'une installation électrique d'un immeuble collectif d'habitation

Déterminer les matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau d'une installation électrique d'un local professionnel

Déterminer les matériels électriques lors de la mise à niveau d'une installation électrique d'un bâtiment en matière d'efficacité énergétique

Déterminer les matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau d'un système de contrôle-commande industriel

PROGRAMME**Formation technique (315 h)**

- Théorie et pratique

Formation générale et transverse (140 h)

Ces durées sont données à titre indicatif

Modalités de suivi et d'évaluation

- Suivi pédagogique, visites en entreprise
- Mise en situation professionnelle
- Questionnaire professionnel
- Dossier professionnel
- Evaluation en cours de formation
- Entretien avec un jury professionnel

NB : la certification peut être obtenue par blocs séparés ou dans son intégralité

Validation de la formation

- Titre Professionnel - Niveau 4 (bac)
- RNCP 37446
- Certificateur : UIMM
- Date d'échéance de l'enregistrement : 08/05/2028

Accessibilité Handicap

Stationnement Personne à Mobilité Réduite

Bâtiments adapté PMR

Accessibilité Toilettes

Label régional H+

MODALITES D'ALTERNANCE

Entreprise : 70%

Centre de formation : 30%

455h au Pôle Formation UIMM Savoie

MODALITES D'ORGANISATION

Durée : 1 an en alternance

Dates : Septembre à juin

Lieu : Pôle Formation UIMM Savoie

131 rue de l'Érier 73290 La Motte-Servolex

QUE FAIRE APRES LE TP T3E ?

Poursuite d'études :

BTS MS, Titre Prof. TMI ou TSMI (Maintenance Industrielle)

Métiers visés :

Electricien (Industrie ou Bâtiment)

Technicien de Maintenance

Technicien d'installation d'équipements industriels et tertiaires

Listes non exhaustives